



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche  
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche  
Pôle National de Coopération Internationale

**DOSSIER PREPARATOIRE A  
L'ATELIER DE DAKAR  
SUR L'ECONOMIE DES  
DISPOSITIFS DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE AGRICOLE ET  
RURALE**

**27-28-29/11/2006**

***6 Juillet 2006***

# NOTE D'ORIENTATION<sup>1</sup>

Dans son volet « actions d'appui », le réseau FAR doit assurer une veille thématique et développer trois grandes thématiques<sup>2</sup> sur lesquelles l'ensemble des acteurs souhaite renforcer le champ des analyses, des pratiques et des modèles, notamment le développement d'une compétence en matière d'économie de la formation agricole et rurale.

Le projet de réseau FAR soulignait que « *les Etats ont besoin de mise en perspective et donc d'une vision économique pour appréhender l'importance du secteur, mesurer les impacts de la formation et prendre les décisions en fonction d'un argumentaire fondé sur les besoins, les coûts et les retours sur investissement. Le champ de l'économie, en matière de formation en milieu rural étant très peu exploré, il est opportun pour le Réseau FAR d'inscrire l'acquisition de compétences dans ce domaine comme une priorité* »<sup>3</sup>.

Pour répondre à ce besoin, différentes actions sont proposées dans le projet FAR : la conduite de travaux d'études qui permettront de construire des références et l'organisation de journées sur cette thématique alimentée par ces travaux.

L'organisation d'un séminaire à Dakar en novembre 2006 sur l'économie de l'éducation servira de base pour bâtir une réflexion commune et surtout permettre le développement d'une compétence collective dans le domaine très peu exploré de l'économie de l'éducation pour le secteur des formations agricoles et rurales et donc très peu pris en compte lors de l'élaboration de projet de dispositif de formation, à quelques niveaux que ce soit.

## 1/ ECONOMIE ET FORMATION PROFESSIONNELLE.

La mise en œuvre d'une politique sectorielle agricole et rurale met en œuvre différents leviers économiques et sociaux, complémentaires et articulées entre eux : organisation des marchés, régulation des prix, accès au foncier, aménagement, accès au crédit, aide à l'investissement, élaboration de dispositifs de formation professionnelle...

En conséquence, le volet « formation professionnelle » d'une politique agricole et rurale est notamment fonction de :

- l'analyse des évolutions en cours et prévisibles des activités agricoles, comme des métiers périphériques à la production agricole, vulgarisation et conseil, services, commercialisation, transformation... (**vision prospective**) ;
- des orientations nationales, mais aussi régionales, des politiques agricoles et rurales (**vision stratégique**).

Outil d'une politique de développement sectorielle, nationale et/ou régionale, la formation professionnelle doit aussi se construire d'un point de vue économique à la fois sous les angles :

- du coût d'un dispositif particulier comprenant à la fois des frais d'investissement, et des frais récurrents de fonctionnement et de paiement des salaires des personnels ;
- de l'efficacité de ce dispositif, efficacité interne (faire en sorte que le plus grand nombre d'élèves obtienne les qualifications requises avec le minimum d'abandon et de redoublement) et efficacité externe (les qualifications acquises devant déboucher sur des activités sources de revenus individuels et sociaux) ;

<sup>1</sup> Cette note reprend pour partie, en l'actualisant, la proposition n°10 du groupe de travail MAE / MAP « *Renforcement des capacités d'expertise dans le domaine de l'économie de l'éducation* », groupe de travail dont les conclusions avaient été validées par le MAE le 6 mars 2003.

<sup>2</sup> Ces trois grandes thématiques sont, outre l'économie des dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale, la construction de dispositifs de formation agricole et rurale adaptés et la formation des cadres du nord et du sud, en particulier de la ZSP.

<sup>3</sup> MAP / DGER. « *Réseau international Formation Agricole et Rurale* ». 2005.

Dans l'élaboration de projets de création ou de rénovation d'un dispositif de formation agricole, qu'il soit national, régional ou local, les responsables du projet doivent donc prendre en compte le questionnement suivant :

1. Quelle part des ressources, locales ou nationales, faut-il, ou peut-on, consacrer à la formation professionnelle et rurale (endettement, poids des charges récurrentes...) ?
2. Quel(s) type(s) de dispositifs permet(tent) d'obtenir l'efficacité maximale ? en interne mais aussi en terme d'impacts socio-économiques de court, moyen et de long termes.

Elaborer un dispositif de formation exige de construire un document de projet, **comprenant un volet économique**, qui doit pouvoir être soumis à l'analyse et à l'approbation des acteurs sociaux, élus locaux et/ou nationaux, associations, organisations professionnelles agricoles et rurales, formateurs... Au travers du projet présenté, les acteurs sociaux devront pouvoir analyser la réalité des besoins de formation, les conditions juridiques et fiscales favorables à sa mise en oeuvre, le cadre réglementaire, les ressources en hommes, les schémas d'organisation prévus et la programmation, l'estimation des coûts d'investissement et de fonctionnement, les financements envisageables, les évaluations des avantages attendus, en comparant les différentes utilisations de ressources et les revenus ou les avantages escomptés étalés sur une certaine période de temps.

## 2/ PROBLEMATIQUE.

Si une expertise, nationale et internationale, se développe aujourd'hui dans le domaine des formations agricoles et rurales (analyses de systèmes agraires, étude des activités et de leurs évolutions, conduite de diagnostics concertés des besoins de formation, et élaboration de dispositifs adaptés), elle n'intègre que très peu tous les aspects **économiques d'un dispositif de formation : chiffrage des différentes hypothèses de dispositifs présentés** (frais d'investissements et frais récurrents) alors même que le cadre économique est de plus en plus contraignant, **prévision et analyse des impacts socio-économiques**.

Constatant l'insuffisance de références dans ce domaine, l'étude pour « *la relance des interventions de l'expertise française en matière de formation professionnelle agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne* » soulignait l'importance de la constitution d'une expertise en économie de la formation en précisant<sup>4</sup> :

- « *Dans un premier temps et de manière pragmatique, des études pourraient être conduites sur des dispositifs de formation professionnelle initiale et continue, de taille modeste, en Afrique subsaharienne. L'ensemble des travaux devrait permettre d'identifier des références par projet, en terme d'économie de dispositifs de formation, et d'élaborer progressivement des méthodologies d'étude et des ratios de référence.*- *Dans un second temps, sur la base d'une accumulation de références, il faudrait alors étudier comment un ou des pôles universitaires et de recherche compétents dans le domaine de l'économie de l'éducation pourraient mettre en place des formations de spécialistes en économie de l'éducation du secteur agricole pour les pays en développement* ».

Il semble donc nécessaire de remédier à cette carence **en construisant progressivement une compétence dans ce domaine sur la base de références partagées, de méthodes et d'outils, notamment à partir de situations réelles analysées sur le terrain**. Ainsi, pourront progressivement se constituer :

1. Des références chiffrées sur lesquelles s'appuyer pour concevoir les montages économiques nécessaires à l'élaboration et la pérennité des dispositifs de formation, sur la base de **ratios simples**, assurant l'élaboration rapide de budgets prévisionnels d'investissement et de fonctionnement, et permettant de choisir parmi différentes hypothèses celles qui présenteraient le meilleur rapport coût / efficacité ;
2. Une expertise qualifiée dans ce domaine, capable de participer à la construction chiffrée de projets de dispositifs de formation, à la planification de leur mise en oeuvre et à l'analyse de leur impact.

<sup>4</sup> MAE / DGCID / DCT / HEF. FUSILLIER Christian. « *Etude pour la relance des interventions de l'expertise française en matière de formation professionnelle agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne* ». Cf. pages 63 et 64. Décembre 2004. [http://www.agropolis.fr/formation/biblio/2005\\_rapport\\_final\\_IRAM.pdf](http://www.agropolis.fr/formation/biblio/2005_rapport_final_IRAM.pdf)

### 3/ LES ELEMENTS DE LA REFLEXION.

#### 3.1/ Sur le cadrage thématique.

L'approche de l'économie de la formation, adaptée au secteur agricole et rural, pourrait combiner plusieurs niveaux d'analyse :

**1. La place du sous secteur éducatif agricole dans le budget national** : il s'agirait d'analyser les postes « éducation » du budget national, d'en faire une analyse comparative avec les autres enseignements au regard du poids du secteur agricole dans l'économie nationale, d'analyser les « performances » d'un dispositif, d'effectuer des comparaisons internationales. Cette approche est importante dans la perspective de négociations au niveau des ministères concernés (Plan et Finances) pour mieux cerner les enjeux économiques et financiers et viser à augmenter les crédits octroyés pour les formations rurales.

**2. Les coûts afférents à l'investissement et au fonctionnement d'un dispositif de formation.** Il conviendrait d'établir les coûts de formation, initiale et continue, de différents types de personnes (ingénieur, technicien, vulgarisateur, producteur agricole, responsable d'organisation professionnelle, etc.) Ce travail devrait aussi permettre d'évaluer les coûts des différentes options institutionnelles et organisationnelles retenues.

**3. Le suivi de la mise en oeuvre des dispositifs de formation** afin de mesurer, en regard des objectifs poursuivis, la progression des réalisations et des résultats et de s'assurer de l'efficacité interne du dispositif. Il conviendrait donc, en conséquence, de disposer d'un ensemble cohérent d'indicateurs pouvant constituer un « tableau de bord » de la mise en oeuvre de politiques de formation agricole et rurale, comprenant des critères de suivi des coûts de fonctionnement et d'investissement d'un dispositif, et d'évaluation en comparaison avec d'autres dispositifs.

**4. L'impact de la formation professionnelle dans le développement du secteur rural.** Il s'agit d'évaluer, d'une part la réelle contribution de l'agriculture familiale au développement économique et social du pays (niveau et répartition des revenus, production alimentaire, croissance, exportations, création d'emplois...) et d'autre part le rôle et l'impact de la formation, dans le secteur primaire, sur l'augmentation de la production, de la productivité, la croissance, le progrès technologique, la protection du milieu rural, la maîtrise des intrants...

#### 3.2/ Les acquis.

Des acquis existent néanmoins dont certains importants :

**1. Des publications dans le domaine de l'économie de l'éducation**, notamment celles de l'Institut de Recherche en Economie de l'EDUCATION (IREDU) de l'Université de Bourgogne à Dijon<sup>5</sup>. La DGCID a également édité une étude en 2001 sur le thème « *Formation professionnelle et investissement productif* »<sup>6</sup>.

2. Dans le cadre des différents programmes qu'ils conduisent, les services du MAE possèdent une riche information sur l'économie des dispositifs de formation qu'ils ont participé à mettre en place, soit dans le cadre de la formation formelle, soit dans le cadre de l'appui à des projets de développement en milieu rural. **La DGCID a également commandité une étude très riche sur les formations professionnelles aboutissant à l'élaboration d'une grille d'analyse de ces systèmes**<sup>7</sup>.

3. L'institut International de Planification de l'Education de l'UNESCO réalise des études dans le domaine des systèmes éducatifs. Ils viennent notamment de réaliser un **guide pratique des indicateurs pour la planification de l'éducation pour les populations rurales**<sup>8</sup>.

<sup>5</sup> L'Institut de Recherche en Economie de l'Education est une unité mixte d'enseignement et de recherche de l'université de Bourgogne (sociologie de l'éducation) et du CNRS. Elle comprend en conséquence deux composantes, économie et éducation

Documents en grande partie consultables sur internet : <http://www.u-bourgogne.fr/IREDU/diffusion.htm>

<sup>6</sup> Cette étude a notamment identifié quatre conditions pour que les efforts consentis par le système de formation servent réellement les investissements productifs dans les pays de la ZSP : que le système de formation soit connecté à l'appareil productif qui investit, qu'il puisse réagir avec flexibilité aux besoins d'investissement, qu'il anticipe les investissements, qu'il apporte des solutions au financement de la formation.

<sup>7</sup> Ministère des Affaires étrangères / DGCID. « Grille d'analyse des systèmes de formation professionnelle » Mars 2000. [http://www.agropolis.fr/formation/biblio/Grille\\_analyse.rtf](http://www.agropolis.fr/formation/biblio/Grille_analyse.rtf)

<sup>8</sup> IYPE. Claude SAUVAGEOT et Patricia DIAS DA GRAÇA. « Indicateurs pour la planification de l'éducation pour les populations rurales : Guide pratique ». FAO / UNESCO. 2005.

4. Enfin, un **premier travail d'étude a été réalisé, en 2001, par une stagiaire de l'Ecole Normale Supérieure (Aurélié VENOT)** qui a pu, dans le cadre de son stage de 3<sup>e</sup> année, sur financement du MAE et encadrement de la SOFITEX, de Pierre DEBOUVRY et Alain MARAGNANI, décortiquer les coûts des formations organisées par la SOFITEX et d'autres structures au Burkina Faso<sup>9</sup>.

## 4/ LES PROPOSITIONS.

### 4.1/ La conduite de travaux d'étude.

L'appui à des études d'étudiants dans le cadre de masters doit permettre **de construire progressivement les références** d'une expertise dans le domaine de l'économie de la formation dans le secteur rural. Outre l'élargissement du référentiel dans ce domaine, l'encadrement de travaux d'étudiants devrait déboucher sur la constitution d'un vivier d'experts juniors.

Ces travaux doivent pouvoir être suivis par une structure pérenne pour assurer leur capitalisation en vue de la construction ultérieure de la discipline qui devrait être un des pôles universitaires et de recherche compétents en économie de l'éducation : IREDU, Université des Sciences Sociales de Toulouse, IPE, Ecole Nationale d'Economie Appliquée de Dakar... Ces études seront conduites sur des dispositifs de formation professionnelle, en zones rurales, de taille modeste, de pays d'Afrique francophone subsaharienne. L'ensemble de ces travaux doit permettre d'identifier des références par projet, locales voire nationales, en terme d'économie de dispositifs de formation, et d'élaborer progressivement des méthodologies d'étude et des ratios de référence. Les dispositifs de formation professionnelle continue étudiés concerneront trois ou quatre types de publics souvent présentés comme prioritaires dans les programmes des institutions nationales et internationales :

1. Les jeunes qui s'installent ;
2. Les responsables d'organisations paysannes ;
3. Les femmes ;
4. Les vulgarisateurs et conseillers agricoles.

Il conviendra de pouvoir étudier tout à la fois :

- Les projets de budget chiffrés, leurs éléments constitutifs (coûts d'investissement et frais récurrents), les différentes sources de financement (pour chacun des différents types de frais), leurs méthodes de chiffrage avant la réalisation du projet ;
- Les réalisations effectives à l'issue du projet ;
- L'écart entre prévisions et réalisations et leurs causes.

L'investissement financier consiste principalement en des moyens pour assurer la réalisation des stages d'étudiants dans de bonnes conditions : indemnités et frais de déplacements.

Dès 2006, trois études seront réalisées par des étudiants du master de l'IREDU, au Bénin sur deux Maisons Familiales Rurales (MAFAR), au Burkina Faso sur deux Centre de Promotion Rurale, au Sénégal sur deux établissements privés de la région de Thiès. Dans ce dernier cas, l'étude pourra être conduite en collaboration avec un étudiant de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) de Dakar.

### 4.2/ L'atelier de Dakar.

**Elément qui doit accompagner la professionnalisation des différents acteurs impliqués dans la rénovation des dispositifs de formation, ce séminaire se doit d'être un atelier de formation, de réflexion et d'échange sur la thématique de l'économie de la formation professionnelle agricole et rurale.**

**Objectif :** acquérir des références, des méthodologies et des outils simples qui permettent d'élaborer des argumentaires et des outils sur les aspects économiques des dispositifs de formation agricole de masse, sur leur suivi et sur leur impact.

**Dates :** 27 /28 / 29 novembre 2006.

**Durée :** 3 jours.

<sup>9</sup> VENOT Aurélié. « *Coûts et moyens des politiques de formations agricoles. Le cas de la filière cotonnière burkinabé* ». <http://www.agropolis.fr/formation/biblio/MemoireAurelieVENOT.doc>

**Participants** : environ 15 / 20 personnes sur la base des financements obtenus, jusqu'à 30 si des financements complémentaires sont mobilisés.

**Public** : les acteurs de la mise en place des dispositifs de formation agricole et rurale, responsables administratifs et financiers, directeurs d'établissements de formation, responsables d'organisations de producteurs, économistes de la formation...Chacun réfléchira à identifier des participants potentiels, de façon à aborder la question devant le comité de pilotage et la maîtrise d'ouvrage début juillet 2006.

**Titre** : « *Economie des dispositifs de formation agricole et rurale* »

**Partenaires proposés** : le CESAG, la Plate Forme de Dakar, l'IREDU, l'UT1, l'ENEA, le réseau Formation Rurale du Sénégal.

L'atelier est une production du réseau FAR. Suite aux discussions de l'atelier de Cotonou, il a été proposé que l'organisation de l'atelier soit conduite en partenariat entre la cellule technique du réseau FAR, le « groupe de Dakar » (BFPA, Plate-forme, ENEA, CESAG) et le réseau Sénégal de la DGER.

**Projet de programme de l'atelier en quatre temps** :

- **Premier temps** : présentation des notes techniques par pays, réalisés par chacun des participants selon le canevas proposé,
- **Second temps** : présentation des études faites par les étudiants de l'ENEA et de l'IREDU, ou d'autres études (par exemple l'étude de la FONGS),
- **Troisième temps** : interventions sur les démarches et les concepts, de l'économie de la formation,
- **Quatrième temps** : organisation de visioconférences, sur la base des travaux de l'atelier, avec les participants de l'atelier de Dakar et plusieurs groupes constitués autour de la problématique « politique nationale de formation agricole et rurale », en s'appuyant sur les plate-formes (GDLN) de la Banque mondiale par exemple. A cette occasion, une restitution des travaux de l'atelier et de ses conclusions serait réalisée et suivie d'échanges avec les groupes ainsi constitués dans plusieurs capitales africaines.

**Préparation de l'atelier par les participants** : Il est proposé que les différents participants à l'atelier le préparent en recherchant des informations sur les différents dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale de leur pays. Pour aider les participants dans cette tâche préparatoire, un canevas commun est proposé (Cf. canevas de rédaction ci après). Ce document doit permettre d'avoir une présentation normée d'éléments de caractérisation de dispositifs de formation (public / privé, présentiel / alternance / apprentissage, niveaux d'entrée, de sortie, durées, diplomation / qualification...). Ces travaux seront conduits par les futurs participants de l'atelier de Dakar de septembre au 31 octobre 2006.

**Ouverture d'un forum de discussion sur le réseau FAR, sur l'économie des dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale**, sur la base de documents sélectionnés. L'animateur du forum sera Dominique POUSSOU de l'ENESAD. Le forum aura lieu entre le 25 septembre et le 27 octobre 2006.

**La cellule technique FAR**

# **CANEVAS DE REDACTION DES NOTES TECHNIQUES PAYS**

## **OBJECTIFS :**

Rapporter les éléments constitutif du dispositif de formation agricole et rurale du pays en insistant particulièrement sur :

- les expériences récentes d'élaboration ou de création de dispositifs de formation agricole et rurale
- les efforts fournis (budgets) par les Etats pour la rénovation ou le maintien du dispositif en état de fonctionnement (marche)
- une caractérisation succincte et brève des différents acteurs intervenants dans la formation agricole et rurale ainsi que leur contribution tant du point de vue quantitatif (nombre de formés ; de sessions, budgets etc.) que qualitatif

Les notes techniques pays seront une communication en appoint des présentations des travaux des étudiants de l'IREDU et alimenteront les échanges durant de l'atelier.

Au cours de l'atelier des personnes ressources formellement sollicitées par les organisateurs présenteront des contributions méthodologiques ; tandis que les participants pourront s'appuyer à la fois sur cela et les notes techniques pays pour contribuer aux échanges et débats pendant et après l'atelier.

## **DE LA FORME :**

Une note succincte de 4 à 6 pages correspondant à une présentation de 10 à 15 mn maximum est attendue

## **DES CONTENUS :**

Les éléments suivants pourront guider la rédaction des notes techniques pays

### **1. Le contexte du secteur agricole et rural du pays**

- i) Les caractéristiques du secteur agricole et rural (Production, évolution, balance commerciale, les types d'exploitations agricoles en terme de ratios, les problèmes/difficultés
- ii) Les politiques en cours (les politiques d'insertion, d'installation des nouveaux producteurs...), leurs perspectives de développement et les stratégies de modernisation
- iii) Les éléments de la politique de formation agricole et rurale.

### **2. Le contexte de la formation agricole et rurale du pays.**

Présentation des dispositifs existant tant publics que privés, formels et non formels selon un tableau permettant d'identifier les éléments caractéristiques (voir ci après)

- publics cibles,
- types de formation : contenu, modalités, objectifs,
- institutions : pilotage, mise en œuvre, acteurs associés.

| Publics cibles   | Contenu  | Modalités  | Type de formation                        | Objectifs                                 | Pilotage (P)<br>Acteurs associés (AA)  |
|--|--|--|--|---|--|
| Producteurs et productrices<br>Responsables de groupements<br>Encadrement de base<br>Encadrement intermédiaire<br>Directions régionales<br>Formateurs<br>.... Autres à rajouter... | Alphabétisation de base<br>Alphabétisation fonctionnelle<br>Techniques agricoles<br>Gestion et techniques de commercialisation<br>Rôle et fonction des organisations<br>Gestion associative<br>Gestion des ressources humaines et management<br>Animation<br>Formation pédagogiques<br>.... Autres à rajouter... | Formation longue<br>Session courte<br>Formation par alternance<br>Apprentissage<br>Appui-conseil<br>Voyage d'étude<br>Autres à rajouter... | Formation initiale<br>Formation continue | Diplomation<br>Qualification<br>Promotion | P : Direction régionale Ens. Technique<br>AA : OPA<br>AA : collectivité locale<br>AA : ONG<br>AA : CFPA<br>..... |

### 3. Les éléments économiques des dispositifs de formation

- i) Les flux de formation
- ii) Les moyens mobilisés (ressources humaines, matérielles et financières)
- iii) Données sur l'efficacité et l'impact (si disponibles)
- iv) les problèmes/difficultés/les perspectives